

Une Marignanaise en lice aux mondiaux de canicross

Anaïs et sa chienne Mya ont décroché leur ticket pour le grand concours sportif canin grâce à leurs belles performances lors des sélections régionales ni le tirer.

Plus de 650 adeptes du canicross, originaires de toute la France, ainsi que leurs chiens s'étaient réunis dernièrement au domaine de Givray à Ligugé dans la Vienne. Objectif : participer au Trophée Fédéral de canicross. Pour ce sport encore peu connu (lire encadré ci-contre), ce trophée équivalait à un championnat de France.

Parmi ces sportifs, se trouvaient la Marignanaise Anaïs Pichereau et sa chienne Mya. Sur un parcours de 6 km, les concurrents issus des sélections régionales étaient en lice pour remporter le trophée. Il est important de signaler qu'il s'agissait d'une manche qualificative pour le championnat du monde de canicross qui se tiendra en Bretagne, fin avril.

1re senior et 2e handisport

Au départ de la course, malinois, border collie et autres jack russell en furie se sont élancés à toute vitesse au cœur de la forêt communale de Ligugé. Atteinte d'une sclérose en plaques, Anaïs a concouru dans la catégorie handi. Elle a remporté brillamment la première place en senior femme et s'est classée seconde femme handi tous âges confondus. Sa fille Léa a remporté



Le classement au trophée fédéral permet à Anaïs (à droite) et sa fille Léa d'être sélectionnées au prochain mondial. /PHOTO D.P.

té de son côté la quatrième place chez les benjamines. Lors de cette épreuve, sept vétérinaires, neuf juges et des arbitres étaient aussi présents pour garantir le respect des règles et veiller à ce que les chiens soient bien traités. Des règles qui sont assez simples : le chien et le maître doivent être attachés par un harnais. Le maître ne doit jamais dépasser le chien

LE CANICROSS, QUÉSACO ?

Le canicross est un sport canin qui consiste à courir avec son chien. Assez exigeant, il se pratique aussi bien en loisirs que lors de compétitions par des athlètes professionnels ou amateurs. La discipline se pratique à pied, à vélo ou à trottinette avec son chien à l'avant. Le duo est relié par une longe élastique et le chien, équipé d'un harnais de traction, est guidé par la voix du maître. Ce sport récent suscite l'engouement, pour preuve, en dix ans, on est passé de 500 licenciés à 4 000. D.P.

ZOOM SUR Châteauneuf-les-Martignats



Plus de 600 visiteurs aux JEMA. C'était une belle rencontre avec les Métiers d'Art pendant trois jours au pôle culturel Jean-Claude Izzo. En effet, plus de 600 visiteurs ont rencontré les 14 artisans présents à l'occasion de la deuxième édition du Salon des Métiers d'Art organisée par la CMAP Paca et la Ville. "Nous avons souhaité un rendez-vous plus intimiste où chaque artisan avait son domaine. Ce salon proposé dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) organisées par l'Institut National des Métiers d'Art, a misé sur la qualité et non sur la quantité", a indiqué Lisa Serrat, la directrice de la Culture. Une vingtaine d'élèves de 3e du collège Les Amandiers avaient fait le déplacement pour découvrir les métiers représentés ainsi que les techniques de ces professionnels passionnés. La curiosité les a amenés à poser de nombreuses questions durant cette visite autour du thème "Nos mains à l'unisson." Lunetière, ébéniste, bijoutière, céramiste, potier, créatrice d'objet textile, marqueteuse de paille, notamment, ont fait découvrir leurs savoir-faire aux visiteurs à travers des stands mais aussi des démonstrations et plusieurs ateliers participatifs. Une belle manière de mettre à l'honneur ces artisans dont le talent n'est plus à démontrer. /PHOTO N.B.

● Un DAB installé sur La Mède.

Après plusieurs années d'attente, les Médéens vont pouvoir profiter des services d'un distributeur automatique de billets. Ainsi, la commune a passé un contrat d'une durée de 5 ans avec la société Loomis, un transporteur de fonds qui propose la location de DAB. Les travaux d'installation qui s'élèvent à plus de 47 000 € TTC, sont cofinancés par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 70 % du coût HT (soit une subvention de 27 750 €). /PHOTO N.B.

